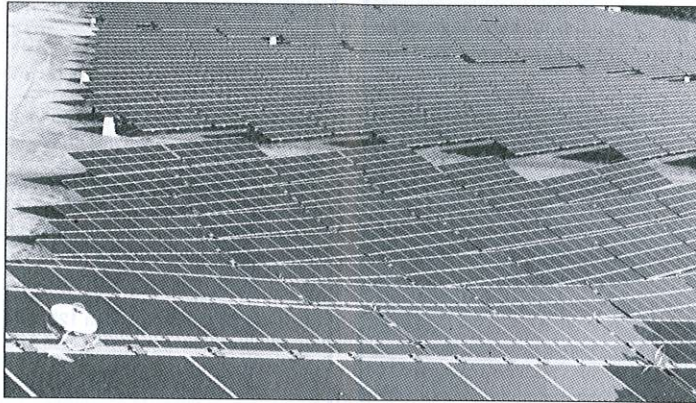


> LA CENTRALE SOLAIRE DE VIGNOLA REPRÉSENTE UNE AVANCÉE MAJEURE

## Près d'Ajaccio, le projet Myrte préfigure l'approvisionnement électrique du futur

Situé sur le site de Vignola près d'Ajaccio, le projet MYRTE couple une centrale photovoltaïque de production d'électricité de 560 kW à une chaîne à hydrogène. Un système révolutionnaire qui alimentera quelques 200 foyers et surtout, une première mondiale.

**WATTS.** 3.000m<sup>2</sup> de panneaux solaires ont été installés sur le site, ils permettront de produire 560Kw d'électricité. Pour répondre au problème d'intermittence de la production d'énergie, dépendante de l'ensoleillement, et lisser les pointes de consommation, celle-ci sera stockée sous forme d'hydrogène. Le système consiste à injecter l'énergie produite par les panneaux solaires dans un électrolyseur, alimenté en eau, qui sépare l'hydrogène de l'oxygène des molécules. L'hydrogène est ensuite stocké avant d'être envoyé vers une pile à combustible, lorsque le réseau sera demandeur d'électricité supplémentaire. Une seconde pile, de la même puissance, devrait venir doubler la puissance de Myrte d'ici un an. Une méthode qui valorise une ressource locale abondante mais



intermittente par un mode de production continu dans le temps, tout en permettant de s'affranchir de l'une des contraintes principales liées à l'utilisation des énergies renouvelables par les petits réseaux électriques. Le couplage énergies renouvelables- filière hydrogène est ainsi considéré comme l'une des pistes les plus prometteuses pour les territoires insulaires confrontés à une double nécessité, celle de garantir un approvisionnement électrique de qualité et celle de diminuer leur dépendance aux énergies fossiles. Né de l'initiative de l'Université de Corse et de Héliion, société spécialisée dans la filière hydrogène, MYRTE est le fruit d'un partenariat public/privé exem-

plaire : outre les deux partenaires précités, le programme associe le Commissariat à l'Énergie Atomique et le Groupe Raffalli, société spécialisée dans les réseaux électriques et le développement des énergies renouvelables. Présenté en février 2007, Le projet MYRTE a bénéficié dès le départ du soutien des acteurs publics, au premier rang desquels la Collectivité Territoriale de Corse. Elle a mis à disposition du projet les terrains de Vignola dont elle propriétaire suite à une cession faite par la Ville d'Ajaccio. Elle est aussi l'un des financeur du programme avec l'Etat et l'Union Européenne pour une enveloppe globale de 21 millions d'euros sur 5 ans.

M.M.

### LPBSMS

**5 MAI.** L'action du Collectif des victimes en faveur de la suppression de la date du 5 mai dans les calendriers professionnels et amateurs de la ligue de football a reçu un soutien significatif en la personne du ministre des sports David Douillet. En effet, après un entretien à l'assemblée nationale, Sauveur Gandolfi-Scheit, Camille de Rocca Serra, Paul Giacobbi et Simon Renucci ont rallié le ministre à une cause déjà défendue par quelques 34 000 pétitionnaires. Pour mémoire, l'effondrement de la tribune provisoire, montée pour la demi-finale de la coupe de France qui devait opposer Bastia à Marseille en 1992, a causé 18 morts et 2 300 blessés.

**INSTITUTIONS.** Afin d'éclairer et compléter sa réflexion sur la réforme des collectivités territoriales, la commission des compétences législatives et réglementaires de l'Assemblée de Corse présidée par Pierre Chaubon a procédé le 12 janvier à Corte aux auditions d'Antoine Aiello, Président de l'Université de Corse et du groupe de travail qui a réalisé la « Mission de réflexion stratégique pour fonder le droit à l'avenir de la Corse », d'Angé Santini, ancien Président du Conseil Exécutif de Corse, de Camille de Rocca Serra, Député de la Corse-du-Sud et de François Afonsi, Député européen. Une séance de travail qui s'est achevée par un point d'étape sur le volet relatif à l'intercommunalité ainsi que par un tour d'horizon informel des groupes de l'Assemblée de Corse sur la réforme des collectivités territoriales dans sa globalité.

### CULTURE

#### François Afonsi étudie le modèle gallois dans le processus de réappropriation de la langue

**PARLEMU.** Du 8 au 11 janvier, l'eurodéputé de la Corse, **François Afonsi** a organisé un voyage d'études au Pays de Galles afin d'y présenter l'expérience galloise en matière de politique de reconquête linguistique. En effet, après des décennies de recul, la langue galloise se redresse significativement dans l'éducation, les médias ou la vie publique. Des conseillers territoriaux, des acteurs linguistiques de la CTC, du Rectorat, des enseignants ont donc fait le déplacement pour rencontrer les autorités gouvernementales galloises, l'office de la langue galloise, des producteurs d'émissions, visiter la chaîne de TV S4C ou encore des écoles pour y observer la politique éducative. Pour l'eurodéputé, il s'agit de répondre à une question essentielle pour la langue corse : quel est le niveau requis d'actions à mettre en oeuvre dans les différents domaines pour atteindre ce seuil de renouveau d'une langue régionale ? Ce voyage a été organisé avec l'aide du réseau NPLD (Network to Promote Linguistic Diversity) et de l'eurodéputée galloise **Jill Evans** (membre du Plaid Cymru organisation nationaliste qui participe avec le PNC de François Afonsi à l'Alliance Libre Européenne). Une conseillère régionale de Bretagne ainsi que des représentants associatifs et des médias corses (malheureusement pas nous) faisaient également partie de cette délégation.

